

Création de société en participation

Par kchellen, le 18/10/2011 à 12:50

Bonjour,

je souhaite créer une SEP et aimerai avoir des détails concernant cette création:

- 3 associés:
- 2 personnes physiques
- 1 personne morale
- Structure commerciale type d'imposition / régime fiscal : impôt sur les sociétés distribution de dividendes
- Puis-je me déclarer en tant que gérant (j'ai déjà un contrat de travail avec une clause) ?
- Intérêt de déclarer la personne morale en tant que gérant ?
- Frais divers liés à la SEP?

Cordialement,

kerv.